

Délégation départementale du Val d'Oise

Département Santé Environnement

Courriel : ARS-DD95-EAU@ars.sante.fr

Destinataire(s) :

MAIRIE DE AVERNES

SIEVAM

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

(Code de la santé publique - Titre II : Sécurité sanitaire des eaux et des aliments)

Résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : Renforcement du contrôle de l'eau

SIEVAM AUTONOME

Commune de : AVERNES

Prélèvement et mesures de terrain du **04/08/2025 à 08h45** pour l'ARS, par le laboratoire :
LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES DE L'EAU, CERGY, qui a également réalisé les analyses.

Nom et type d'installation : AVERNES TRAITEMENT (STATION DE TRAITEMENT-PRODUCTION)

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Nom et localisation du point de surveillance : RÉSERVOIR DE GADANCOURT - SORTIE RÉSERVOIR GADANCOURT

Code point de surveillance : 0000004825 Code installation : 004071 Type d'analyse : PES8

Code Sise analyse : 00188492 Référence laboratoire : H.2025.2648-1 Numéro de prélèvement : 09500185943

Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation non-conforme aux limites de qualité pour les paramètres chloridazone-desphényl, chloridazone-méthyldesphényl et pour la somme totale des pesticides analysés. Toutefois les seuils sanitaires respectivement de 11 µg/L et de 110 µg/L n'ayant pas été dépassés, en l'état actuel des connaissances scientifiques, aucune restriction d'usage n'est nécessaire, l'eau peut donc être consommée. Un suivi renforcé est mis en place pour surveiller l'évolution de la situation. La personne responsable de la production et de la distribution de l'eau doit engager un programme d'actions visant à réduire les teneurs des paramètres concernés. Les autres paramètres recherchés dans le cadre du contrôle sanitaire sont conformes aux exigences du code de la santé publique.

(PLV-09500185943 - page : 1)

Le vendredi 12 septembre 2025

Pour le Directeur Général et par délégation,

L'ingénieur d'études sanitaires,
Signé

Helen LE GUEN

Les résultats détaillés sont consultables page(s) suivante(s)

		Limites de qualité		Références de qualité		Valeurs indicatives
Mesures de terrain	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
Contexte Environnemental						
Température de l'eau	12,1	°C			25	
Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
Pesticides Divers						
Chloridazone	<0,005	µg/L		0, 1		
Métabolites						
Chloridazone desphényl	0,488	µg/L		0,1		
Chloridazone méthyl desphényl	0,420	µg/L		0,1		

Les conclusions sanitaires sont consultables en page 1